



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie

St Pal de Chalencon

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT-PAL-DE-CHALENCON

4 MARS 2022 A 20 H 00

Les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis le 4 mars 2022, à la mairie, sous la présidence de Pierre BRUN, Maire.

Sont Présents :

Pierre BRUN, Chantal ARABEYRE, Frédéric CALET, Odile JAFFRE, Gérard LAVAL, Denise MAISONNEUVE, Patrice PEYROCHE, Thérèse VALENTIN, Raphaël VARAGNAT, Anaïs DELCROIX

Sont absents :

Marc CHAMBAS, absent, a donné pouvoir à Chantal ARABEYRE, Elisabeth GARBIL, absente, a donné pouvoir à Denise MAISONNEUVE, Vahiné DUPIN et Philippe PETIT absents ont donné pouvoir à Pierre BRUN, Raymond POTY, absent, a donné pouvoir à Anaïs DELCROIX.

Votants : 15

Secrétaire de séance : Raphaël VARAGNAT

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet l'ordre du jour aux membres du Conseil Municipal.

- Délibération concernant l'adhésion au service redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de communication électronique et confiant au syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire la collecte la gestion et le contrôle de ladite redevance. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Eclairage public Place Truchard Dumolin : tranche ferme de 14 416,25 € avec participation de la commune de 55% soit 7 928,94 €. Tranche optionnelle de 2 678,52 € avec participation de la commune à hauteur de 55% soit 1 473,19 €. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Convention altibox avec la bibliothèque départementale de la Haute-Loire : cette adhésion permet d'avoir accès à des données numériques (radio, livres, films, presse, streaming, etc...) pour une adhésion de 0,20 € par habitant. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant les travaux d'aménagement et d'investissement pour le camping municipal : il comporte 2 emplacements et 14 mobil-homes sont installés.

Il faut refaire la délimitation des emplacements. La commune souhaite également acheter des mobil-homes d'occasion pour les proposer à la location. Le total de l'investissement (travaux d'aménagement + acquisition des mobil-homes) serait de l'ordre de 50 000 €. Ils feront l'objet d'une publication dans le Bulletin Municipal. La délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant la désignation de la Commission PLU : il est proposé de reporter cette délibération à une réunion ultérieure compte tenu qu'il manque 5 personnes.

- Délibération concernant le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) : pour avoir des subventions (DRAC, Département) pour aménager la bibliothèque, il fallait avoir un Projet Culturel Scientifique Educatif et Social. Ce projet sera rédigé en partenariat avec la bibliothèque départementale. Ce projet est soumis à délibération du Conseil Municipal. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant le renouvellement du matériel informatique dans le cadre de la commission mutualisation au sein de la Communauté de Communes. La Commune de Saint-Pal a recensé des besoins (ordinateurs, écrans, onduleurs, pare-feu) pour un montant de 10 128,36 €. Il y a un fonds de concours au sein de la communauté de Communes qui finance la moitié de cet investissement soit 5 064,18 €. Il reste à la charge de la commune l'autre moitié. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant l'institution d'indemnité horaire pour travaux supplémentaires : les heures supplémentaires peuvent être soit récupérées soit payées en heures supplémentaires dans la limite de 25 heures par mois. Les heures supplémentaires payées doivent être uniquement des heures supplémentaires dont l'exécution est demandée par les élus. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant une demande de subvention par l'association des donneurs de sang de 150 €. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Questions diverses :

Agencement de la pharmacie : la pharmacie demande la gratuité du loyer pendant toute la durée où il n'y aura pas de médecin à la maison médicale. La Commune a le souci de conserver la pharmacie sur son territoire. Les élus ont proposé des solutions pour apporter une aide dans l'aménagement de la pharmacie.

Point sur l'organisation de l'équipe technique : Lucien Chevalier est parti et est remplacé par Richard Marquès. On attend l'arrivée de Charlie Boulanger.

Proposition de création d'un évènement type marché de Pâques : une proposition va être faite en ce sens au Comité des Fêtes et d'Animation.

Fermeture de la boulangerie Bost : la priorité est de trouver un lieu qui fasse dépôt de pain puis de pérenniser l'installation.

Rencontres nationales Petites Cités de caractère.

Accroître le nombre de bénévoles pour l'EHPAD : des bénévoles vont à l'EHPAD pour s'occuper des personnes âgées. Depuis la pandémie, les pensionnaires restent de plus en plus dans leurs chambres.

Travaux abri pour le bois et local poubelles pour le village de Combreaux : il est proposé d'aller sur place.

La réunion du Conseil Municipal est clôturée à 22 heures 15.